

Réunion Publique Longjumeau 12 juin 2019



Vous rapprocher
de l'essentiel



Schéma d'architecture de réseau Fibre en ZTD HD

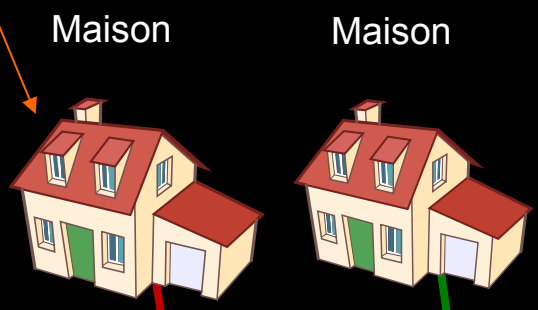
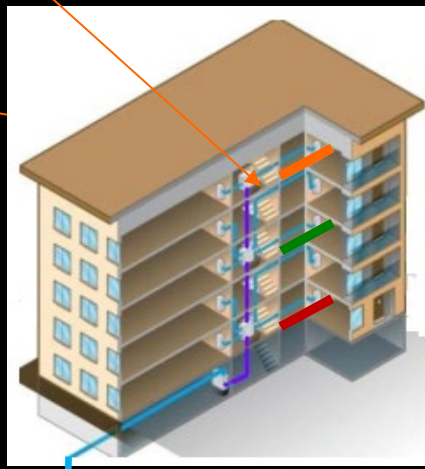
L'opérateur de zone déploie jusqu'au point de branchement (PB) pour les pavillons

L'opérateur de zone déploie dans les immeubles < 12 logements

Les opérateurs commerciaux raccordent les clients finaux

« Raccordables »
Fibre dans l'immeuble
ou desservant un
pavillon

« Raccordés »
Fibre dans le logement

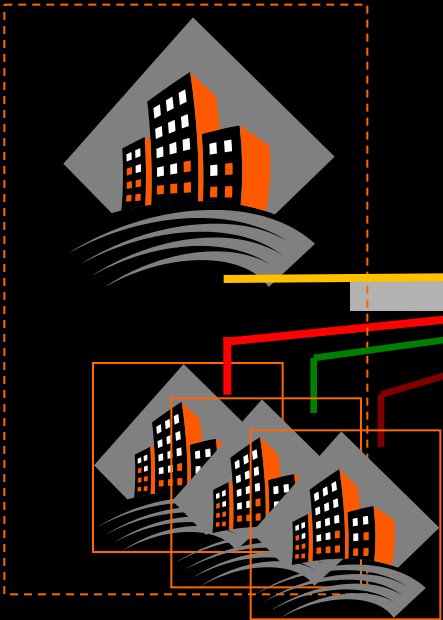


Point de mutualisation

« Couverts »
Fibre dans la rue

point de mutualisation de rue desservant 120 logements sur le domaine public, accessible 24h/24

Co-localisation possible



Nœuds de raccordement
Optique opérateurs



Point sur les déploiements en cours

Les chiffres :

- Potentiel ville : **14 036 logements** dont **9 545 Orange (68 %)**
- Adressables réalisés : **9 545 (100 %)**
- Raccordables réalisés : **6 212 (65%)**

Périmètre : Ouest de la ville



1. Situation du déploiement Orange

Les chiffres : 9 545 logements



23 PMR (armoire de rue)



1 102 pavillons



8 443 logements collectifs

Etat à date :

- Toutes les armoires sont posées
- 6 201 logements ont signé un accord syndic
- 65,08 % des logements sont raccordables
- Restent à signer 2 218 logements
- 24 logements refusent l'installation de la fibre

Périmètre Orange



- 6 212 logements raccordables dont :
- 685 pavillons (62,21 %)
 - 5 527 logements en copropriétés (65,46 %)
 - 500 logements sont en études ou en travaux.

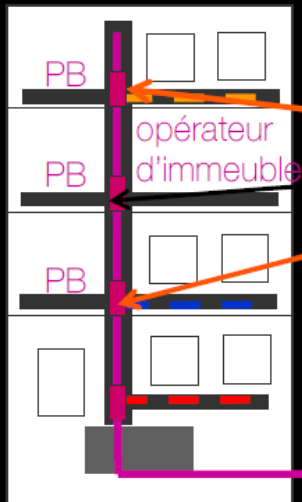
Ils devraient être raccordables d'ici à fin
Octobre

Commercialisation
possible



Les accords syndics et les bailleurs pour les copropriétés

Après que l'accord ait été donné, nous réaliserons une étude pour définir l'implantation des **P**oints de **B**ranchements (PB) puis les travaux après l'obtention du **B**on **P**our **T**ravaux (BPT)



cet équipement distribue la fibre vers chaque logement depuis le palier ; il ne consomme pas d'électricité, et ne fait pas de bruit.

la colonne montante en fibre optique est reliée au réseau déployé par Orange dans chaque rue.

En cas de casse de la conduite qui relie l'immeuble au réseau Fibre dans la rue, Orange ne prend pas en charge les coûts de réparation sur le domaine dit privatif des copropriétés ou des pavillons individuels

Notion d'opérateur d'immeuble

Principe de neutralité

L'opérateur d'immeuble, librement choisi par la copropriété, doit respecter des conditions de déploiement visant à garantir un accès ouvert et technologiquement neutre à l'ensemble des autres opérateurs

Propriété des installations

Les installations sont la propriété de l'opérateur d'immeuble

Tous les guides sont à disposition sur le site de l'Arcep :

<http://www.arcep.fr/index.php?id=11310>

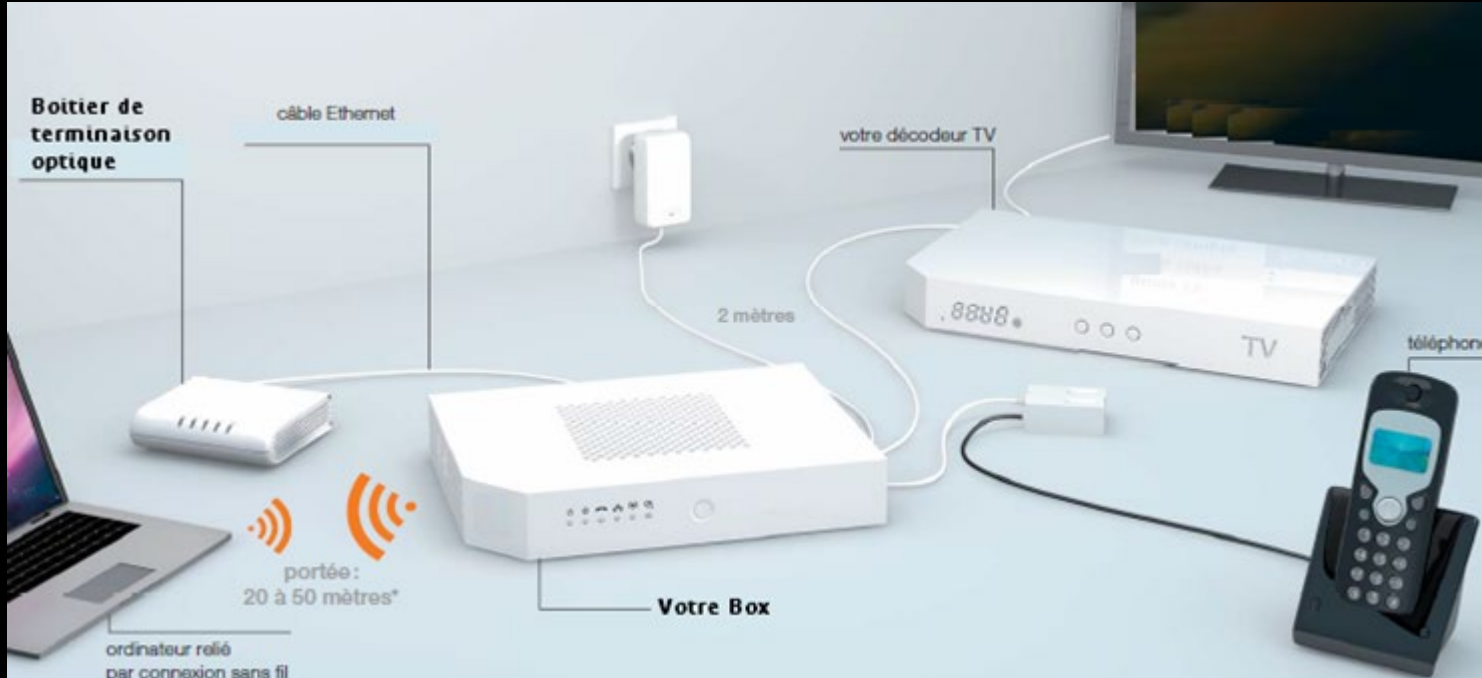


Matériel installé dans le logement du client

- Une prise terminale optique, pour matérialiser l'arrivée de la fibre au sein du logement



- Une installation des équipements FTTH qui s'adapte au logement :



- Site pour vérifier la couverture réseau :

<http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>



Merci

Vous rapprocher
de l'essentiel

